

RÉSIDENCE DE CRÉATION

Autour des collections du
MUSÉE PASCAL PAOLI



FATTU IN MUSEU
Merusaglia

*Quandu i Musei ispiranu
a creazione oghjinca*



1 | DEUXIÈME ÉDITION

AUTOUR DES COLLECTIONS DU MUSÉE PASCAL PAOLI, HIVER 2021

Quando i Musei ispiranu a creazione oghjinca

La Direction du Patrimoine de la Collectivité de Corse et le Pôle Innovation et Développement de l'Université de Corse ont uni leur énergie et savoir-faire pour imaginer et mettre en œuvre la résidence **Fattu in Museu**.

L'objectif de cette résidence est de promouvoir le dialogue entre musées et création contemporaine, révéler les liens entre la conservation du patrimoine et l'économie créative du « made in Corsica ».

Chaque semestre, il s'agira d'inviter un créateur, artisan ou designer, à proposer une petite gamme d'objets souvenirs inspirés des collections d'un des musées de la Collectivité de Corse. Ces objets seront ensuite mis en production localement et vendus dans les boutiques des musées.

Chacun des objets proposés devra évoquer les collections du musée mais

il faudra en outre qu'il ait une fonction utilitaire. En effet, il ne s'agit pas de proposer des œuvres strictement artistiques ou décoratives, mais des objets usuels qui peuvent s'insérer dans notre quotidien. La fonction utilitaire des objets proposés pourra s'inspirer de la fonction initiale de l'objet d'inspiration ou au contraire la détourner.

Les matériaux et savoir-faire locaux traditionnels et contemporains seront à privilégier pour revaloriser les pratiques et les gestes et revitaliser les micro-filières de production locale.

Pour sa deuxième édition, la résidence **Fattu in Museu** invite les créateurs, artisans ou designers, à candidater pour revisiter une sélection d'objets des collections du Musée Pascal Paoli. La résidence se déroulera entre Corte et Merusaglia du 22 février au 13 mars 2021.



2 | CAHIER DES CHARGES

COMMANDE

A l'issue de la résidence, le créateur devra livrer:

- 2 prototypes d'objets avec packaging associés (en cas d'absence de packaging, prévoir d'intégrer les informations sur les objets ou sur étiquettes)
- Un document technique complet explicitant le process et le calendrier de mise en production (matériaux), outils ou entreprises de production, pricing...)

LE LIEN AUX COLLECTIONS

Les formes, les ornementsations et la fonction initiale des objets des collections du Musée Pascal Paoli seront les sources d'inspiration du créateur.

Le lien à ces collections devra rester perceptible et évident. Une sélection de pièces des collections est présentée en annexe.

TYPOLOGIE D'OBJETS

Les deux objets proposés par le créateur se répartiront comme suit :

- un objet à destination des enfants.
- un objet à destination de tous les publics/ou à destination d'adultes.

CONTRAINTES TECHNIQUES POUR LES OBJETS

Le créateur veillera à ce que les objets proposés ne dépassent pas 50 cm maximum de hauteur.

L'utilisation de matériaux locaux sera, dans la mesure du possible, favorisée.

L'utilisation d'outils de production présents sur le territoire est en revanche indispensable : après la résidence, les objets doivent pouvoir être mis en production en Corse pour garantir le «made in Corsica ».



2 | CAHIER DES CHARGES

CONTRAINTES TECHNIQUES POUR LE PACKAGING

Au moment de la mise en marché, plusieurs informations doivent être fournies au potentiel acquéreur (logo de la résidence, nom du musée d'inspiration, nom de l'objet...)
Le créateur transmettra également une synthèse du process précisant les matériaux utilisés.

Le créateur devra donc fournir un prototype de packaging ou intégrer les informations signalétiques requises sur les objets ou sur une étiquette qui pourra y être apposée.

CONTRAINTES ÉCONOMIQUES

Chaque objet proposé sera mis en vente dans les boutiques de musées à un prix inférieur à 40€. Ce prix final devra comprendre le prix coûtant de l'objet et de son éventuel packaging ainsi que la marge pour la boutique qui sera autour de 10%.



3 | MODALITÉS PRATIQUES DE LA RÉSIDENCE

GRATIFICATION

Le créateur recevra une bourse de création de **2800€**.

Les frais d'hébergement, de mobilité ou de bouches devront être gérés sur cette enveloppe.

Un contrat entre le créateur et les organisateurs précisera l'ensemble des engagements respectifs.

PROPRIÉTÉ MATÉRIELLE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les créateurs cèdent à l'équipe organisatrice la propriété matérielle des deux prototypes réalisés (prévoir un exemplaire de chaque prototype pour le Pôle ID de l'Université et un exemplaire de chaque prototype pour la Direction du patrimoine de la CdC.) La propriété intellectuelle demeure en revanche celle du créateur.

CONDITIONS MATÉRIELLES ET PRATIQUES DE LA RÉSIDENCE

Pour la phase de prototypage :

Le créateur bénéficiera d'une enveloppe de 800 € pour acheter des matériaux/du petit outillage.

Le créateur aura accès au Fab Lab Corti pendant toute la période la résidence. Il bénéficiera d'un accès illimité aux outils de l'atelier traditionnel, et d'un accès plafonné à une valeur de 1000€ sur les machines à commandes numériques (détail en annexe 2).

Pour la phase de développement du packaging / ou des fonctions du packaging : le créateur retenu pourra bénéficier de l'accompagnement d'un designer ou graphiste spécialiste du domaine pendant 3 jours, pour avancer sur la conception, le nom et la production du packaging ou de l'intégration des fonctions du packaging à même les objets ou sur étiquette.



MISE EN PRODUCTION

A la fin de résidence, la Collectivité de Corse passera commande de 100 pièces de chaque prototype retenu. Ces pièces seront ensuite vendues en exclusivité dans l'ensemble des boutiques des musées de la Collectivité de Corse.

La Collectivité ou le Musée Pacal Paoli se réservent la possibilité de refaire d'autres commandes ultérieures.

Lors de la signature du contrat avec l'acheteur, le créateur percevra une rémunération forfaitaire pour la vente des créations.

COMMUNICATION

Pendant la résidence, l'équipe organisatrice prévoit de réaliser une petite captation vidéo. Le créateur s'engage à être disponible pour cette captation qui n'excèdera pas 3 jours de la phase de recherche et prototypage.

De même à la toute fin de la résidence, le créateur lauréat se rendra disponible pour une présentation publique des prototypes et de sa démarche ainsi que pour un bref shooting photo (portraits & prototypes).

Les organisateurs pourront communiquer ou faire communiquer sur la résidence et les objets réalisés par tout moyen en veillant notamment à mentionner le nom de l'auteur. De même le créateur lauréat pourra communiquer sur son travail en mentionnant toujours le cadre de la résidence.

QUAND	QUOI	OÙ	REPÈRES
Semaine 1	Appropriation collection/recherches Appropriation outils de prod Fab Lab Corti et réseau	Musée Pascal Paoli/ Palazzu Naziunale	Rencontre avec équipe Musée et équipe Fab Lab Début de la conception
Semaine 2	Conception de 3 à 5 prototypes différents (planches/prix/méthodo de production)	Palazzu Naziunale	En fin de semaine, présentation des planches et positionnement marketing devant comité de sélection et sélection de 2 projets
Semaine 3	Mise en Prototypage de 2 projets	Palazzu Naziunale	En fin de semaine, présentation des prototypes devant comité de sélection pour éventuelles suggestions de menues modifications
Semaine 4	Réalisation packaging ou faisant fonction de packaging/étiquette	Palazzu Naziunale	En fin de semaine, présentation des prototypes et de la démarche au public

4 | POUR CANDIDATER

Nous attendons vos candidatures **avant le 28 décembre 2020** (inclus) à l'adresse suivante: vaidehi.glibert@isula.corsica

Une candidature type est composée d'un CV, d'un book, d'une lettre de motivation et d'une note d'intention, dans laquelle vous donnerez quelques pistes de travail (idées d'objets, inspirations, croquis). Le tout au format pdf.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour départager les candidats, un comité de sélection sera désigné. Il sera composé de représentants de la Direction du patrimoine de la CdC, de représentants du Musée Pascal Paoli et de représentants du Pôle Innovation et Développement de l'Université de Corse.

Son travail de sélection s'appuiera sur le respect du cahier des charges, la pertinence des propositions par rapport aux collections ; la faisabilité technique des propositions ; la prise en compte de la double cible, la faisabilité économique et le respect du budget;

le type et la provenance des matériaux utilisés.

Le comité de sélection se réunira, en présentiel ou à distance, avant le **8 janvier 2021** de façon à ce que le lauréat et l'ensemble des candidats soient informés et puissent s'organiser au plus vite.

En cas d'hésitation ou d'incompréhension, le comité de sélection se réserve la possibilité de proposer des entretiens téléphoniques aux candidats pour clarifier et préciser leur projet et intentions.



5 | PREMIÈRE ANNEXE

QUELQUES OBJETS DES COLLECTIONS



Cloche de baptême



Calice



Pistolet



Soldu corsu



Stylet



Epée

6 | DEUXIÈME ANNEXE

LE PARC MACHINE DU FAB LAB CORTI

- Imprimantes 3D
- Imprimante 3D alimentaire
- Fraiseuse CNC
- Découpe laser
- Plotter de découpe
- Table de découpe
- Découpe à jet d'eau
- Table de découpe
- Kit électronique
- Thermoformeuse
- Brodeuse
- Machine à coudre
- Toolbox
- Tablette graphique
- Stylo 3D
- Métiers à tisser
- Tourne Cylindre pour graveuse laser

Retrouvez plus d'informations sur le parc machine et les tarifs du Fab Lab Corti sur le site :

<https://fablab.universita.corsica/>

